



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 Juin 2022

CO 480 DE REC

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : ..95
Présents : .63
Votants : ..76

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, CETRE Michel, BAUD Jean Baptiste, GAILLARD Jean François, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean François, FORET Clément (Vices-Présidents), VIONNET André, RENAUD Jean Marie, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, MARTI François, BEAUD Colette, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, BERTHELIER Roland, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, TOURNEUR Eric, CHAUVIN Roger, PERRARD Laurent, DUQUET Jean Pierre, BRUNEL Bernard (Arrivée 20h10), PETITGUYOT Jean Pierre, FEVRE Michel, GROS Roger, PERRIN François, GAVAT Alain, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, PERRARD Florent, BERODIER Florence (Arrivée 20h36), BERTHOD BLANC Aurélien, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, REYNAUD Armande, SEIGLE-FERRAND Antoine, ROMANET Claude, BEAUPOIL Jean-Luc, TRONCHET Guy, MONTEVECCHIO Patrick, BERNARD René (Arrivée 20h35), GENIN Marcelle, BOUILLET Françoise, MARTINS Serge, FLEURY Michèle, YANARDAG Mikaël, RIGOULET Serge, PASTEUR Cyrille, ONCLE Bernard.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : VIENNET Rémy à RIGOULET Serge, LECOQ Yves à POULET Gilles, BRIOT GAIDIOZ Cécile à BUGADA Catherine, BOUDRY Jeanne à PERRIN François, PINGAT Martine à MARTI François, BRENIAUX Denis à GAILLARD Jean François, DELBROUCQ Denis à MASSON Laurent, ROBERT Bruno à VIONNET André, LANIESSE Michel à BERTHELIER Roland, GIRARD Colette à TOURNEUR Eric, MORBOIS Christelle à BERTHOD BLANC Aurélien, CATHENOZ Catherine à BONNET Dominique, PROST JACQUOT Claire à SEIGLE-FERRAND Antoine.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : DECOTE Yves à BEAUD Colette.

Etaient Excusés : LAUBIER Bernard (Vice-Président), LEGLISE Pascal, DOS SANTOS Laëtitia, LETONDOR Jean-Luc, CHAILLON Roland, SUSSOT Florence, ARNAUD Gérard, WESTERVELD Dinand.

Etaient absents : PETIGNY Loïc, HENARD Stéphane, MASSON Laurent (Arrivée 20h56), BERTHOD Claude, GAVAT William, PAQUIEZ Valérie, CASTELLA Damien, BUYS Nelly, BENETRUY Sylvain, BOHEME Catherine, DORBON Henri (Arrivée 20h56).

Secrétaire de séance : ONCLE Bernard

Convocation faite le : 7 Juin 2022

Annule et remplace la délibération n° CO 480 DE

Objet : Attribution d'un marché pour l'opération Etude de Programmation « Cité des Vins ».

VU la délibération CO 414 DE du 29 mars 2022 relative à l'organisation du marché « Etude de programmation 'Cité des Vins' », à savoir :

- Une convention du groupement de commandes avec la CC Porte du Jura et la CC Bresse Haute-Seille ;
- La coordination administrative, financière et technique du projet « Etude de programmation 'Cité des Vins' par la CC Arbois Poligny Salins Cœur du Jura avec remboursement par les membres du groupement – 1/3 par membre.
- La composition de la CAO avec les 3 membres du groupement de commandes avec voix délibératives et ECLA, le CIVJ et le CDT avec voix consultatives ;
- La représentation de la CCAPS au sein du COPIL Cité des Vins par Mr. Bonnet et Mme Depierre ;
- La prise en charge des frais liés au marché avec remboursement par les membres du groupement – 1/3 par membre ;



Objet : Attribution d'un marché pour l'opération Etude de Programmation « Cité des Vins ».

-Le plan de financement de l'étude suivant :

Maître d'Ouvrage	Dépenses			Recettes		
	Tronc commun	Tranche Pôle	Dépenses Totales	LEADER APS / Pays Lédonien (64% des dépenses totales)	Membres M.O. (36% des dépenses totales)	Recettes totales
CCAPS	15 000	40 000	55 000	36 200	19 800	55 000
CCBHS	15 000	30 000	45 000	28 800	16 200	45 000
CCPJ	7 500	15 000	22 500	14 400	8 100	22 500
TOTAUX	37 500	85 000	122 500	78 400	44 100	122 500

-Le plan de financement pour le pôle Château Pécauld

Maître d'Ouvrage	Etude de programmation (Reste à charge M.O.)	Coordination technique transitoire et administrative	Dépenses Totales	Recette LEADER APS
CCAPS	19 800	5 040	24 840	36 200

VU la consultation en date du 22 avril 2022 dont l'objet est « Etude de programmation et mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une "Cité des Vins" du Jura déclinée sur 3 sites » ;

VU la consultation initiée sur un lot unique : « Elaboration d'un programme technique et mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage » - Lieu d'exécution :

- Le Château Pécauld à Arbois (39600)
- La Maison de la Haute-Seille à Château-Chalon (39210)
- La Caborde à Beaufort-Orbagna (39190) » ;

VU la décomposition en une tranche ferme (consistant à réaliser une étude de programmation de la Cité des Vins sur 3 sites) et une tranche optionnelle (consistant en une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage) ;

VU le calendrier pour l'achèvement des opérations fixé dans la décision juridique dans le cadre de la convention pour une demande de financement par le programme LEADER 2014-2022, à savoir, le 15 octobre 2023 ;

VU les différentes mesures de publicités établies dans le cadre de cette consultation (Plateforme www.marches-publics.info + BOAMP) ;

VU la date limite de remise des offres fixée au 16 mai 2022 à 12H00 ;

VU la CAO N°1 réunie en date du 24 mai 2022 pour procéder à l'ouverture des plis ;

VU la remise de 6 offres dont 1 jugée irrecevable par la CAO car déposée hors délai, et le rapport d'analyse établi ;

VU le jury réuni le 31 mai 2022 et le 1er juin 2022 pour procéder à l'audition des trois candidats ayant remis la meilleure offre ;



Objet : Attribution d'un marché pour l'opération Etude de Programmation « Cité des Vins ».

VU la CAO N°2 réunie en date du 1er juin 2022 pour émettre un avis sur l'attribution du marché à l'entreprise ayant remis l'offre jugée « économiquement et techniquement la plus avantageuse » au regard des critères de jugement des offres précisés dans le règlement de consultation : Prix : 40%, Valeur technique : 60% ;

SUR AVIS de la CAO réunie le 01/06/2022 à 11h15 d'attribuer le marché « Etude de Programmation 6 projet 'Cité des Vins' » au groupement porté par le mandataire Présence France Note 90.352/100 pour tranche ferme + tranche optionnelle (1^{er} au classement), note : 94/100 pour la tranche ferme (1^{er} au classement).

VU le montant total de l'offre proposé par le dit groupement, à savoir 130 700€HT comprenant une tranche ferme -l'étude de programmation- évaluée à 74 075€HT et, une tranche optionnelle – AMO - évaluée à 56 625€HT ;

VU les pondérations établis dans le cadre du règlement de consultation concernant le montant de l'offre proposée ;

VU le montant de l'offre proposé par le dit groupement pour le pôle Château Pécauld, à savoir 31 649.16€HT ;

VU le plan de financement de l'étude de programmation suivant au regard de la proposition financière dudit groupement :

		TRANCHE FERME €HT									
		Dépenses					Recettes				
		PHASE 1 - partie 1 -	PHASE 1 - partie 2 -	TOTAL PHASE 1	PHASE 2	TOTAL		TOTAL TTC	LEADER APS / Pays Lédonien (64% des dépenses totales par M.O.)	Membres M.O. (36% des dépenses totales par M.O.)	Recettes totales TF
Proposition financière du groupement		24 450	21 025	45 475	28 600	74 075	TVA 20%	88 890			
CCAPS	Pondération RC		40%		47,06%	42,73%					
	Proposition €HT	9 780	8 410	18 190	13 459,16	31 649,16	6 329,832	37 978,992	20 255,46	11 393,7	31 649,16
CCBHS	Pondération RC		40%		35,29%	38,16%					
	Proposition €HT	9 780	8 410	18 190	10 092,94	28 282,94	5 656,588	33 939,528	18 101,08	10 181,86	28 282,94
CCPJ	Pondération RC		20%		17,65%	19,09%					
	Proposition €HT	4 890	4 205	9 095	5 047,9	14 142,9	2 828,58	16 971,48	9 051,46	5 091,44	14 142,9

En sa qualité de pouvoir adjudicateur du marché (groupement de commandes CCAPS, CCPJ et CCBHS),

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité :

1 / ATTRIBUE le marché public de l'étude de programmation pour le projet « Cité des Vins » au groupement d'entreprises dont le mandataire est l'agence PRESENCE France. Celui-ci ayant remis l'offre jugée « techniquement et économiquement la plus pertinente » au regard des critères de sélection précisés par le groupement de commandes ;

2 / ATTRIBUE le marché public pour un montant total, pour la tranche ferme, de 74 075€ Hors Taxes. La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage sera alors précisée selon les conclusions de l'étude de programmation et la stratégie de chaque maître d'ouvrage ainsi que du groupement ;

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 14 Juin 2022
CO 480 DE REC

Page 4/4

Objet : Attribution d'un marché pour l'opération Etude de Programmation « Cité des Vins ».

3 / AUTORISE Monsieur le Président, ou Madame la Vice-présidente déléguée, à signer toutes pièces afférentes à ce dossier ;

4 / CONFIRME que des crédits sont inscrits au BP 2022 (50 000€HT) de la CCAPS.

Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET

